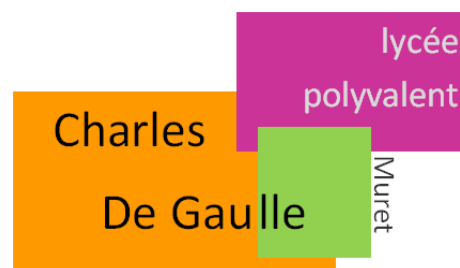


INFORMATION

À TOUS LES USAGERS



Suite aux constats réalisés et en concertation avec la maîtrise d'œuvre du chantier, il est essentiel qu'il n'y ait pas de croisement d'engins de chantier et de personnes circulant dans le cadre de l'activité de l'établissement.

A compter du lundi 21 septembre 2015,

- **l'entrée des usagers, côté Avenue Charles de Gaulle, se fera uniquement par le portillon**, le portail étant provisoirement dédié aux seuls passages du chantier ;
- **l'accès direct par le bâtiment C sera désormais interdit** et son accès ne sera possible qu'en longeant l'espace Hermès et les éléments préfabriqués, vers le bâtiment A ;
- **les portes du hall C seront interdites (sauf en cas d'urgence)**, la sortie du bâtiment C devra donc se faire en empruntant le chemin inverse.

Je suis conscient des désagréments que cela va entraîner mais, responsable de la sécurité, je demande à chacun de respecter scrupuleusement les consignes et les barrières de chantier.

Muret, jeudi 17 septembre 2015

